



Moulins, le mardi 08 juillet 2025

Objet : Préavis de grève reconductible du mercredi 16 juillet 2025 au 30 juillet 2025

Monsieur le Président du Conseil départemental de l'Allier,

Les agents des services de protection de l'enfance du Conseil Départemental de l'Allier, tiennent par ce préavis à vous informer de leur intention d'entrer en grève reconductible à partir du 16 juillet 2025 jusqu'au 30 juillet 2025.

Le Syndicat CGT du Conseil départemental de l'Allier dépose donc un préavis de grève reconductible à compter du 16 juillet 2025 jusqu'au 30 juillet 2025. Ce préavis couvre les personnels des secteurs sociaux, médico-sociaux de la protection de l'enfance, ainsi que l'ensemble des agent-es du Conseil départemental de l'Allier, qu'ils soient de droit public ou de droit privé, qu'ils soient titulaires ou contractuels.

Cette décision fait suite à de multiples alertes lancées depuis des mois concernant une charge de travail devenue insoutenable en raison du manque de moyens humains. Malgré les fiches santé et sécurité remplies et les rencontres avec la direction, aucune mesure concrète n'a été prise pour répondre à nos préoccupations. Les conditions de travail se sont significativement dégradées, affectant non seulement notre bien-être mais aussi la qualité du service rendu, essentiel à la protection des enfants en danger.

Nous exigeons :

- La création de postes pérennes à hauteur des besoins actuels, tant sur le plan des effectifs techniques qu'administratifs.
- Le rétablissement d'une charge de travail acceptable, conforme à celle d'avant l'augmentation des dernières années, dans l'intérêt de notre santé psychique et physique ainsi que celui de la continuité du service public.

Il est urgent de répondre à ces demandes pour éviter une détérioration supplémentaire des conditions de travail et du service public. Nous espérons que cette action permettra d'ouvrir un dialogue constructif et d'aboutir à des solutions concrètes.

Nous vous rappelons que pendant la période de préavis, l'autorité territoriale est tenue de rencontrer l'organisation syndicale dépositaire du préavis de grève.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées

Sylvain RIBIER

Secrétaire CGT-CD03

PREAVIS DE GREVE